

saint Paul, capables, à elles seules, de révéler aux philosophes païens l'existence de leur divin Auteur : " Car ses perfections invisibles, son éternelle puissance et sa divinité sont, depuis la création du monde, rendues visibles à l'intelligence par le moyen de ses œuvres. Ces philosophes sont donc inexcusables, puisque, ayant connu Dieu, ils ne l'ont point glorifié comme tel et ne lui ont point rendu grâce. " (Rom. I, 20.)

Parmi ces lois, quelques-unes spécialement destinées à réglementer notre vie morale et religieuse, furent rédigées par Moïse sous la dictée de Dieu. On les appelle les commandements du Décalogue. Mais ces lois, si le Décalogue disparaissait, ne disparaîtraient pas avec lui, car nous en possédons la contre-épreuve dans notre cœur. Un païen sait qu'il doit honorer Dieu, honorer ses parents, honorer les hommes et les traiter comme il voudrait être traité, se respecter lui-même. C'est pourquoi on appelle l'ensemble de ces principes les préceptes de la loi naturelle.